



RAPPORT
D'ACTIVITÉ
2021



Véronique Chassain

Présidente de la Mission Locale du Lot

Après une année 2020 marquée par une pandémie inédite qui a impacté notre société, notre jeunesse et nos organisations, l'année 2021 a permis de revenir à une certaine normalité dans l'accompagnement des publics reçus dans les différentes antennes et permanences Lotoises.

Le programme et les actions d'aller vers au titre des Invisibles nous obligent à aller au devant des jeunes qui ne fréquentent pas les structures du Service public ou pour diverses raisons n'y retournent plus.

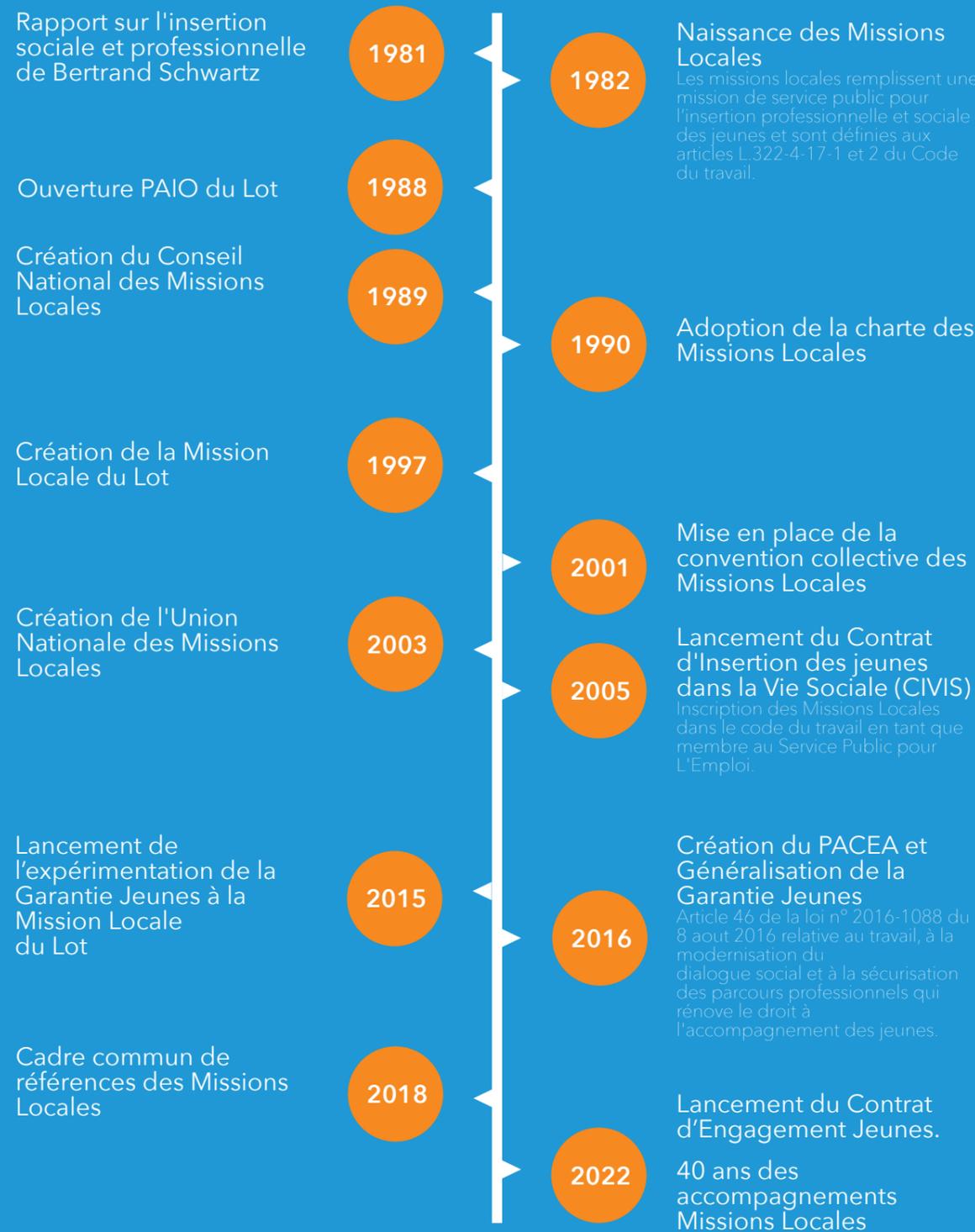
La multiplicité des projets, des actions, des partenariats nous confortent dans l'idée que les jeunes sont pluriels et qu'il faut adapter à chacun l'accompagnement sur mesure qu'il est en droit d'attendre et ce sur la globalité des thématiques qui les concernent.

Cette richesse d'actions, l'esprit d'agilité qui nous définit et caractérise nos équipes fait que notre structure est reconnue par nos partenaires, nos financeurs et les membres du Conseil d'administration que je remercie aujourd'hui pour leur implication quotidienne et pour la confiance qu'ils nous portent.

En cette année 2022 qui marque les 40 ans de l'existence du réseau des Missions locales je suis heureuse de dire que l'esprit de Bertrand Shwartz est là et toujours là.

Les projets déjà entamés, ceux en cours et à venir, seront gage encore une fois de la dynamique de notre structure au profit des jeunes Lotois en permettant leur accès à l'emploi grâce aux acteurs économiques et grâce à tous les autres partenaires à s'insérer dans la société de manière durable et impliquée.

L'histoire de la Mission Locale



« Construire ensemble une place pour tous les jeunes »



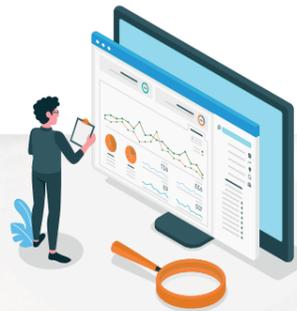
• sommaire

L'année 2021 en chiffres	6
Typologie des jeunes accompagnés	8
Typologie des premiers accueils	9
Les accompagnements	10
Le PACEA	10
La Garantie Jeunes	11
La délégation RSA	12
L'obligation de formation	13
PIC réfugiés	14
Le PPAE	14
Référence justice	15
Emploi/ Alternance	16
Formation	18
Logement	19
Mobilité	20
Santé	21
Mobilité Européenne	22
Le fonds d'aide aux jeunes	24
La Boussole des jeunes	25
Le PAEJ	26
Bilan RH	27
Convention socle	27
Perspectives 2022	28
Organigramme	29

L'ANNÉE 2021

Situations débutées

Emploi	1518
Formation	240
Contrat en alternance	329
PMSMP	426
Service Civique	65
Reprise de scolarité	86



Les entrées en parcours

PACEA	988
Dont GJ	601
PPAE	249
PIC IPR	23

Cahors	54 %
Puy-l'Évêque	6,8 %
Prayssac	0,2 %

Souillac	7,3 %
Gourdon	6,6 %
Gramat	1,8 %
Vayrac	1,3 %
Martel	0,6 %
Salviac	0,4 %
Labastide-Murat	0,3 %

Événements

Administratif	13295
Entretien individuel	11524
Téléphone	3364
Courrier	401
SMS	5740
Atelier	556
Information collective	367
Email	5728

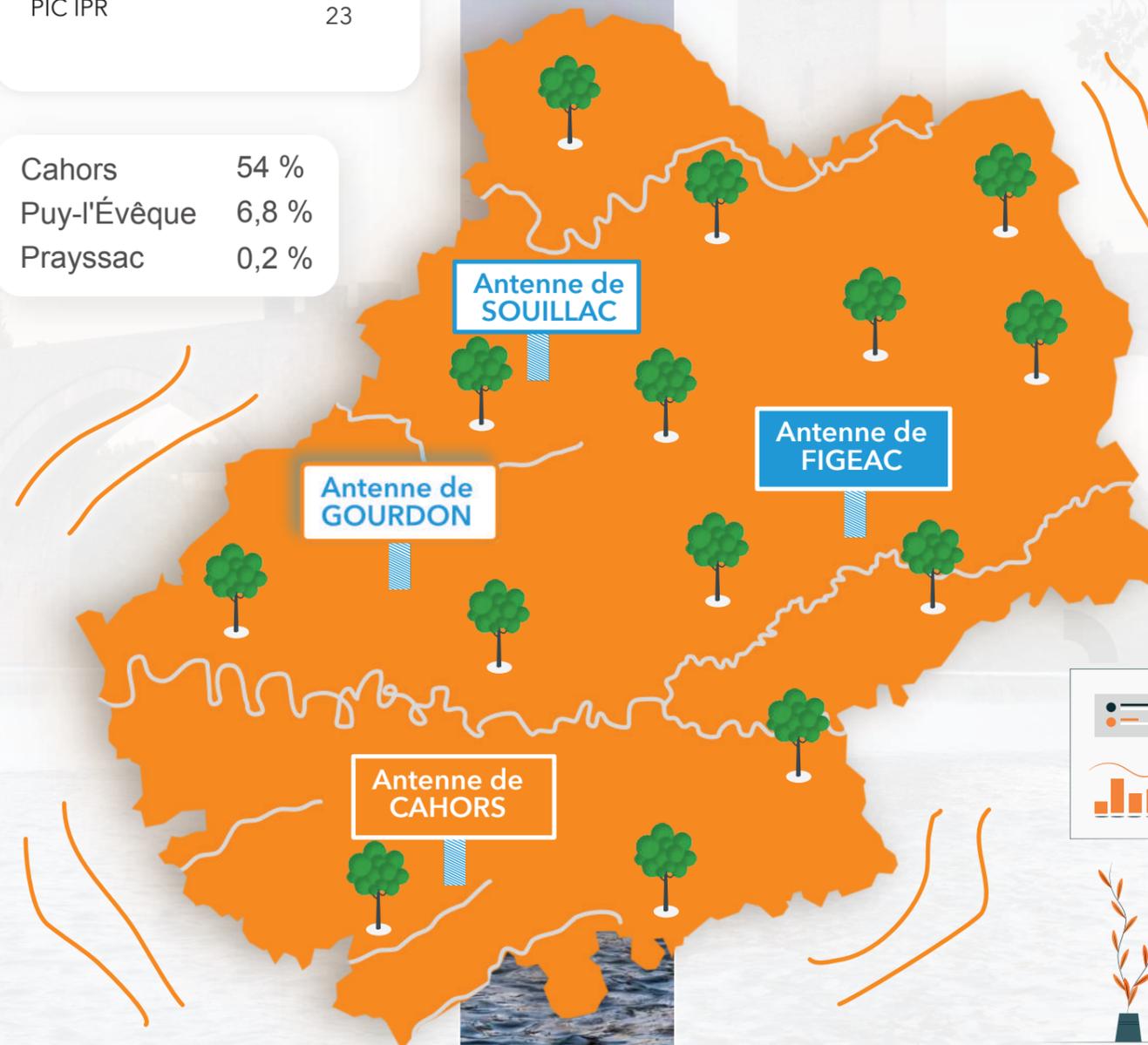
Un événement se crée en résultat de tout acte métier enregistré sur le dossier d'un jeune :

- Faire une proposition au jeune
- Modifier les informations du dossier
- Ajouter une note

Chaque événement est qualifié par une « Nature » qui définit la forme de l'échange

L'offre de services

	Propositions	Jeunes
Accès à l'emploi	3081	1256
Citoyenneté	668	437
Formation	1257	769
Logement	580	321
Loisirs, sport, culture	237	179
Projet professionnel	12814	2503
Santé	702	335



Figeac	12,3 %
St-Céré	3,9 %
Bretenoux	2,0 %
Biars	1,4 %
Lacapelle Marival	1,2 %



TPOLOGIE DES JEUNES ACCOMPAGNÉS

2545
jeunes accompagnés



54,3% 1382 jeunes hommes
45,7% 1163 jeunes femmes

Mineurs	18-21 ans	22-25 ans
5%	48,8%	41%

Situation familiale

Célibataires **85,5 %**
Marié(e)s, PACS, vies maritales **9,5 %**
Divorcé(e)s, séparé(e)s, veuf(ve)s **0,6 %**
Enfants à charge **7,6 %**



Niveaux validés

Niveau III et + **8,9 %**
Niveau IV **27,0 %**
Niveau V **16,0 %**
Niveau Vbis **6,6 %**
Niveau VI **41,5 %**

- Niveau III: Diplôme supérieur à BAC+2
- Niveau IV: Bac général, technologique ou professionnel, BP, BT ou équivalent; ou bien abandon des études supérieures sans diplôme.
- Niveau V: CAP ou BEP; ou bien sortie de 2^e cycle général et technologique avant l'année terminale.
- Niveau VI et V bis: Sortie en cours de 1^{er} cycle de l'enseignement secondaire (de la 6^e à la 3^e); ou bien abandon en cours de CAP ou BEP avant l'année terminale.



HÉBERGEMENT

Hébergés par parents ou famille **61,4%**
Logement autonome **23,6 %**
CHRS, Foyers, Dispositif ALT **6,2 %**
Hébergés par amis **5,1%**
Sans hébergement **1,5 %**
Hébergement nomade Hôtel **1,5 %**
Autres hébergements **2,3 %**

POINT MOBILITÉ

AUTOMOBILE **32%**
TRANSPORT EN COMMUN **20,6%**
2 ROUES **9,6%**
AUCUN **44,6%**



TPOLOGIE DES 1^{ER} ACCUEILS

942
Nouveaux jeunes accompagnés



51,4% 1382 jeunes hommes
48,6% 1163 jeunes femmes

Mineurs	18-21 ans	22-25 ans
21,2%	56,5%	22,3%

Situation familiale

Célibataires **87,5 %**
Marié(e)s, PACS, vies maritales **8,3 %**
Divorcé(e)s, séparé(e)s, veuf(ve)s **0,2%**
Enfants à charge **3,6 %**



Niveaux validés

Niveau III et + **12 %**
Niveau IV **31,6 %**
Niveau V **13,3 %**
Niveau Vbis **5,5 %**
Niveau VI **37,6 %**

- Niveau III: Diplôme supérieur à BAC+2
- Niveau IV: Bac général, technologique ou professionnel, BP, BT ou équivalent; ou bien abandon des études supérieures sans diplôme.
- Niveau V: CAP ou BEP; ou bien sortie de 2^e cycle général et technologique avant l'année terminale.
- Niveau VI et V bis: Sortie en cours de 1^{er} cycle de l'enseignement secondaire (de la 6^e à la 3^e); ou bien abandon en cours de CAP ou BEP avant l'année terminale.



HÉBERGEMENT

Hébergés par parents ou famille **65,4%**
Logement autonome **20,3%**
CHRS, Foyers, Dispositif ALT **6,4%**
Hébergés par amis **5,4%**
Sans hébergement **1,1 %**
Hébergement nomade Hôtel **1,1 %**
Autres hébergements **1,5 %**

POINT MOBILITÉ

AUTOMOBILE **35,2%**
TRANSPORT EN COMMUN **17,3%**
2 ROUES **6,7%**
AUCUN **42,7%**



ACCOMPAGNEMENT

PACEA

Le PACEA est le cadre réglementaire mis en œuvre pour l'accompagnement des jeunes demandeurs d'emploi de 16 à 25 ans. C'est désormais un droit pour chaque jeune sorti du système scolaire.

Comme les années précédentes, la phase du PACEA la plus mobilisée est « accéder à l'autonomie et sécuriser mon projet » avec majoritairement l'objectif « choisir mon secteur professionnel », ce qui montre un besoin constant de réfléchir ou de repenser son orientation professionnelle.



LE RYTHME DES ENTRÉES

Les entrées sur le dispositif se sont faites de façon régulière, en comparaison avec 2020. Un pic d'activité a eu lieu en septembre.

421
Entrées (hors GJ)

51 %
18-21 ans

65 %
Premiers accueil en PACEA

Les situations débutées

Emploi	258
Formation	52
Alternance	41
PMSMP	101

À noter que sur 2021, les entrées se sont maintenues à un rythme soutenu sur la période estivale, contrairement aux années précédentes ou on constatait un ralentissement de l'activité.

MOBILISATION DE L'ALLOCATION

L'allocation PACEA a connu deux vagues d'utilisation, une au premier trimestre, similaire aux années précédentes et par la suite, une hausse importante du montant de l'enveloppe globale a permis une utilisation plus diffuse, sur des problématiques de mobilité, d'accès à la formation et plus globalement sur de la sécurisation de parcours.

Le pic d'utilisation a eu lieu en novembre, ce qui correspond au pic d'entrées de septembre et au nombre croissant de jeunes sur le dispositif en fin d'année.

LES SITUATIONS À LA SORTIE

Plus de 50% de jeunes en PACEA ont eu une activité professionnelle pendant le parcours, principalement des CDD.

Les versements

Versement	206030 €
Versement moyen	260 €
Nb de versements	749

Les sorties

Total	365
Accès à l'autonomie	71 %
Abandon	21 %
Déménagement	8 %

LA GARANTIE JEUNES

Initié par le Plan pluriannuel contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale, le dispositif Garantie Jeunes a été adopté lors du Comité interministériel de lutte contre les exclusions du 21 janvier 2013.



LE PUBLIC CIBLE

Le dispositif GJ vise en priorité les jeunes NEET de 18/25 ans, privés d'emploi, sans activité formation, non scolarisés et en grande vulnérabilité. Cet engagement contractualisé entre la ML et le jeune est défini par un diagnostic approfondi et un plan d'actions visant à lever les freins majeurs à l'accès à l'autonomie par l'emploi.

ORGANISATION

La ML46 dispose d'une offre de services riche et permet aux jeunes bénéficiaires d'alterner suivi individuel et ateliers collectifs. Les thématiques abordées s'appuient sur les problématiques rencontrées par le public jeune et participent à transmettre des valeurs.

LES SORTIES ANTICIPÉES

Les ruptures pour déménagement ne sont actées qu'une fois un contact pris avec la Mission Locale du lieu de déménagement.

Concernant les ruptures pour abandon, les jeunes bénéficient sans délai d'une prise de relai par un conseiller généraliste ML afin de travailler un nouveau plan d'action.

PERSPECTIVES 2022

Une évolution vers le CEJ qui aura pour objectif premier l'emploi et proposera un accompagnement renforcé de type coaching ainsi qu'un renforcement de l'offre de service collective à destination de tous les jeunes et de leurs besoins.

584
Entrées

100 %
Réalisation de l'objectif

Les situations débutées

Emploi	623
Formation	83
Alternance	66
PMSMP	205

Les versements

Versement	1 839 697 €
Montant moyen par mois	377 €

Les sorties

Total	374
Sorties positives*	41,4 %

* Sont considérés comme sortie positive en 2020, les jeunes ayant effectué 12 ou 18 mois de GJ avec une situation emploi ou alternance à la sortie ou jusqu'à 31 jours après.

LE DÉLÉGATION RSA

La Mission Locale a répondu depuis le 1er Mars 2017 à la proposition du Département du Lot d'accompagner les bénéficiaires du RSA de moins de 25 ans résidant sur le territoire du service territorial des solidarités de Cahors. En 2018, le secteur de Gourdon/ Souillac est intégré et en 2020, la délégation s'étend jusqu'à Figeac.

LE DIAGNOSTIC

Le premier entretien permet de faire connaissance en présentant la Mission Locale et ses services, informer le bénéficiaire sur ses droits et devoirs en lien avec le dispositif RSA.

Cette première étape d'accompagnement a pour objectif d'analyser la situation du bénéficiaire et d'appréhender les difficultés d'insertion.

LA CONTRACTUALISATION

Le second entretien laisse place à la contractualisation via le CER. La traduction du projet en objectifs ne s'avère pas toujours aisée, surtout lorsqu'il s'agit de les formaliser. Un plan d'action réaliste et réalisable est co-construit en établissant un calendrier des futures rencontres.

En fonction des situations et des objectifs à réaliser, la durée du CER est décidée.

L'ACCOMPAGNEMENT

Bien que l'accompagnement proposé soit similaire que pour les autres jeunes accueillis en Mission Locale, il diffère toutefois sur certains points: les problématiques sociales prennent souvent le pas sur les problématiques professionnelles et demandent une grande capacité d'adaptation pour « démêler » les situations.

La relation de confiance entre le conseiller et le bénéficiaire est primordiale et elle s'acquiert avec du temps et de la patience pour permettre une régularité dans les entretiens de suivi et une avancée dans les situations.

186
Jeunes accompagnés

34
Nouveaux entrants

636
Entretiens individuels

76 %
Sans certification validée

85 %
Public féminin

55 %
Pas de permis

43 %
Mono-parent

7
Informations collectives

246
Prises de contact

36
Jeunes 1^{er} accueil

374
Jeunes mineurs en situation de rupture scolaires

Les situations débutées

Emploi	10
Reprise de formation	58
Alternance	112
Service civique	8

L'OBLIGATION DE FORMATION

L'obligation de formation des jeunes de 16-18 ans est une mesure qui s'inscrit dans le plan de relance 1 jeune/1 solution dont l'objectif est d'accompagner les jeunes mineurs vers une poursuite d'études, un retour en formation ou un dispositif d'insertion professionnelle et

PUBLIC CIBLE

Tous les jeunes mineurs de 16 à 18 ans en situation de décrochage du système scolaire, diplômés ou non, sans situation formation/emploi/ apprentissage sont concernés par l'Obligation de Formation.

Les Missions Locales sont chargées d'assurer le respect de cette obligation de formation, en lien étroit avec les autres acteurs : établissements scolaires, centres d'informations et d'orientation, Pôle emploi, MLDS, CFA, organismes de formation.

En lien avec la PSAD, les jeunes repérés dans le cadre de l'OFB par les services de l'Éducation Nationale font l'objet d'une analyse de situation et d'un accompagnement adapté.

- Repérage et prévention du décrochage en lien avec les établissements scolaires
- Anticiper et/ou prendre en charge la rupture de contrat d'apprentissage
- Rompre l'isolement des jeunes décrocheurs issus des quartiers
- Assurer un suivi des jeunes accompagnés par la PJJ
- Mobilisation des acteurs de terrain - mise en place d'actions

Tous les jeunes reçus ont intégré un parcours d'accompagnement PACEA et bénéficient de l'offre d'ateliers (budget, infos métiers, visites du CFA, ateliers formations, sport). L'obligation de Formation des 16/18 ans a permis de repérer des publics jusque-là peu connus par la ML. L'intérêt d'opérer un repérage en amont de la rupture ou dans un délai court, permet d'éviter qu'une trop longue période de « décrochage » ne s'installe et soit subit par les jeunes mineurs. Les dispositifs d'accompagnement sont adaptés aux besoins et le partenariat mis en place apporte sécurité et soutien sur tous les axes traités pour raccrocher le jeune à un projet solide d'insertion.

PIC RÉFUGIÉS

La mission locale fait partie du Consortium porté par l'ARML pour accompagner les jeunes réfugiés en lien sur le 46 avec Forum Réfugiés porteur du Dispositif Accélaire.

PUBLIC

La ML depuis 2017 accompagne ces jeunes orientés par les différents CADA, CHRS, structures accueillant des jeunes réfugiés ou en attente d'être régularisés d'un point de vue présence sur le territoire français.

ORGANISATION DE LA ML 46

Une expérimentation durant 2 ans au travers de la GJ puis ensuite du cadre PIAL nous a permis de développer une expertise par le biais d'une conseillère formée spécialement sur ces publics (formation apprentissage des savoirs de base, lien avec les services de la Préfecture) participation aux réunions mensuelles sur les réfugiés organisées par le cabinet du Préfet pour suivre les parcours mais aussi relever les difficultés rencontrées lors des accompagnements (problèmes administratifs, logements, accès à l'emploi

ou à la formation ou toute problématique périphérique rendant l'insertion socio-professionnelle délicate.

Reçus chaque semaine en petit collectif et en entretien individuel avec un contenu portant pour partie sur le volet apprentissage d'une part et recherche de stages immersions dans les entreprises pour préparer un accès à l'emploi très divers en fonction de la maîtrise du français écrit et oral.

Quand le parcours est enclenché il peut inclure du PIAL, ou du Pacea.

Nous avons pour l'année 2021 un objectif de 39 jeunes dans le cadre du PIC. Une nouvelle rémunération dans le cadre du PIC a été mise en place, le PIC ouvre droit à une rémunération dans le cadre de la formation professionnelle. Depuis mai 2021, la Garantie jeunes n'est plus cumulable avec le PIC.

9 Accompagnements PIAL financés

7 Intégrations

Le PPAE

La délégation de PPAE signifie que le conseiller Pôle Emploi délègue l'accompagnement d'un jeune à la Mission Locale.

249 Entrées validées

354 Sorties

44 % Sorties actives

fiches de diagnostic pour l'orientation des suivis délégués.

ORGANISATION DE LA ML46

Une fois les orientations validées par les référents ML et PE, PE inscrits sur le DUDE le suivi délégué afin que la référente ML pour le DUDE puisse effectuer le rapprochement sur le logiciel i-milo. Les chargées d'accueil envoient une première convocation aux jeunes pour l'initialisation du PPAE. Si le jeune ne se présente pas à ce 1er rdv, une 2ème convocation est envoyée.

Enfin, à chaque début de mois, la référente DUDE de la ML envoie les entrées PPAE du mois précédent au BT de Montauban pour validation définitive. Le compte rendu en fonction des objectifs est envoyé tous les mois à chaque agence Pôle emploi.

PUBLIC

Sont ciblés prioritairement les jeunes de moins de 26 ans confrontés à des difficultés d'insertion sociale et professionnelle.

ANALYSE

On constate que 46% des orientations totales en suivi délégué n'aboutissent pas, notamment dû à un taux important d'absences aux convocations de la Mission Locale pour la mise en place du suivi.

Les pratiques par antennes sont également très différentes quant au traitement des

LA RÉFÉRENCE JUSTICE

Les études sur la sortie de la délinquance montrent que la clef principale de ce processus est notamment l'insertion sociale et professionnelle, laquelle est largement conditionnée par l'accès à une formation, une qualification et à un emploi.

CONTEXTE

Les jeunes placés sous-main de justice, en milieu libre ou incarcérés, cumulent fréquemment de nombreuses difficultés.

Aux très bas niveaux de qualification s'ajoutent fréquemment des problèmes sociaux, financiers, de logement, et de santé, des situations de rupture avec la famille ou l'environnement social : autant d'obstacles à une insertion sociale et professionnelle satisfaisante, autant de risques de décrochage social et de risque de récidive.

LE PUBLIC

Jeunes suivis par les services de milieu ouvert de la PJJ (16 - 21 ans)

Jeunes majeurs suivis par les SPIP en milieu libre (18 - 25 ans)

LE POSTE DE RÉFÉRENT JUSTICE

Le financement du poste permet un accueil priorisé pour les jeunes et une prise en charge renforcée en milieu libre ainsi qu'un accueil spécifique pour les jeunes incarcérés par le biais d'une médiation avec les services du SPIP ou des Mission Locale du secteur. Un accompagnement renforcé, principalement en travaillant à l'orientation du jeune placé sous-main de justice vers des dispositifs d'insertion adaptés à sa situation en organisant les liens utiles ou relais à l'extérieur.

REGARDS CROISÉS

En amont, pendant et en aval des différents dispositifs, les décisions travaillées se font de manière concertée entre les différents partenaires, ce qui est éminemment préférable et œuvre à la prévention de la récidive, tout autant qu'à la construction

durable de parcours cohérents

Des liaisons entre la Mission Locale du Lot et les services de la PJJ et du SPIP existent au quotidien, des entretiens tripartites peuvent également être organisés pour évaluer la situation sociale et professionnelle. Ceci afin de mettre en place des parcours d'insertion réalistes et réalisables au regard des obligations assignés aux jeunes.



155 Jeunes en suivis

32 Nouveaux suivis

62 % Pas de permis

88 % Public masculin

Niveaux validés

Sans certification validée 79 %

Brevet des collèges 7 %

CAP/BEP 12 %

Bac 2%

EMPLOI/ ALTERNANCE

L'enjeu du service emploi, à disposition de l'ensemble des entreprises, des associations et des collectivités du Lot, est de favoriser les contacts et multiplier les opportunités de rencontre entre les jeunes et les professionnels du territoire. Une équipe dédiée est à l'écoute pour accompagner les employeurs dans leur démarche de recrutement.

#1JEUNE1SOLUTION/ PLAN JEUNES

Suite à la covid a été mis en place le lancement du Plan Jeunes " 1 jeune 1 solution" sur lequel la Mission Locale a continué d'être l'un des acteurs principal, en lien avec le Pôle Emploi mais aussi Cap Emploi, sans oublier les chambres consulaires. Le plan de prospection massif envers des entreprises, des collectivités, des associations, des EPIC déployé en 2020 a été poursuivi en 2021. Nous avons continué les contacts physiques avec les acteurs économiques, avec les chargés de relations employeurs régulièrement sur le terrain. En terme organisation, l'équipe emploi de la Mission locale composée d'un ou une chargé(e) de relations employeurs par antenne a été enrichi par une nouvelle conseillère spécifique sur l'Alternance afin de soutenir le déploiement d'actions sur le territoire tel que des rendez-vous individuels, des ateliers collectifs ou encore des visites des centres de formation (Exemple : Écoles des métiers).

LE PARRAINAGE

Le parrainage sur le département du Lot œuvre depuis près de 15 ans à destination des jeunes. Fort de son expérience de terrain, le réseau composé de 20 parrains tâche de proposer son offre de services sur l'ensemble du territoire.

Chaque année ce sont 35 binômes jeune/parrain qui sont constitués dont 5 jeunes issus du quartier politique de la ville (QPV). Les objectifs sont multiples :

- Réseau d'entreprises,
- Visites d'entreprises,
- Accompagnement vers l'emploi,

- Simulation d'entretiens professionnels,
- Savoirs de base/remise à niveau, accompagnement à l'apprentissage...

En plus des accompagnements individuels, les parrains interviennent sur les ateliers collectifs en GJ (budget, simulation d'entretien prof, informations parrainage...) chaque année, 300 jeunes bénéficient des ateliers collectifs.

LIEN AVEC LES ENTREPRISES INCLUSIVES

Le club d'entreprises inclusives est actif depuis 2021. Il est composé aujourd'hui d'une quinzaine d'entreprises dont les membres sont en activité professionnelle et en lien avec les besoins de terrain. Le club propose de faciliter l'accès à un réseau professionnel, des visites d'entreprises, des interventions de professionnels, des lieux d'immersions...

Ce club est ouvert à toutes les entreprises désireuses de s'investir dans l'élaboration de projet d'insertion des publics les plus éloignés de l'emploi, les entreprises sont fédérées par un objectif commun qui est la prise en compte de l'individu et de ses fragilités.

La Mission Locale oriente des profils en indiquant leurs problématiques et le club essaie de proposer un accompagnement de ces jeunes-là avec un suivi en lien avec le conseiller Mission locale.

Le club organise aussi des actions spécifiques envers les jeunes comme des visites d'entreprises. La ML participe régulièrement aux échanges du club.

PARTICIPATION AUX DIFFÉRENTS FORUMS EMPLOI ET JOB DATING SUR L'ENSEMBLE DU DÉPARTEMENT.



79
PEC signés

57
CIE signés

246
CDI

336
CDD durables

921
CDD non durables

499
Entreprises en contacts

234
Dont premiers contacts

Cinq premiers secteurs d'emploi

Transport et logistique	26 %
Commerce, vente et grande distribution	25 %
Hôtellerie - restauration, tourisme, loisirs et animation	28 %
Services à la personne et à la collectivité	21 %
Santé	13 %

CONTRATS ALTERNANCE & PROFESSIONNALISATION

314

L'ALTERNANCE

Proposée sous la forme d'un contrat de professionnalisation ou d'un contrat d'apprentissage, l'alternance mixe enseignements théoriques et pratiques. Ce principe d'alternance offre de nombreux avantages : formation, rémunération, expérience professionnelle, ou encore meilleure insertion, il est un cursus formateur qui exige de savoir s'adapter à des contextes différents.

Le Lot bénéficie d'une offre riche (sur tous les secteurs), les jeunes ML bénéficient de visite des CFA, de modules informatifs par une animatrice du Centre d'Aide à la Décision ainsi que du dispositif Prépa apprentissage proposé par plusieurs organismes de formation au niveau départemental.

Prépa-apprentissage offre un parcours d'accompagnement permettant au jeune d'identifier les compétences et les connaissances qu'il détient, de développer ses prérequis relationnels et de sécuriser son entrée en contrat d'apprentissage. La continuité du plan « 1jeune 1solution » en 2021 a permis de faciliter l'embauche de nombreux apprentis en 2021

5 000 € d'aide à l'embauche pour un apprenti mineur et 8 000€ pour un apprenti majeur à la signature du contrat.

JEUNES REÇUS EN ENTRETIEN INDIVIDUEL

57

CONTRATS APPRENTISSAGE

283

CONTRATS DE PROFESSIONNALISATION

30

FORMATION

La Région intervient dans le domaine de la Formation professionnelle continue au travers des formations qu'elle finance dans le cadre du Programme Régional de Formation Professionnelle (PRFP). Le Programme Régional de Formation (PRF) propose des dispositifs préqualifiants et qualifiants.

ORGANISATION DE LA ML46

3 référents « Formation » pour suivre la mise en place des actions sur 3 territoires/ bassins:

- Territoire MCEF Gourdon + Vallée de la Dordogne
- Territoire MCEF Figeac (+ nord du Lot)
- Territoire Grand Cahors / Basse Vallée du Lot et du Vignoble

Présents en tant qu'interlocuteurs privilégiés auprès des formateurs ou des responsables de formation de chaque organisme, ils sont présents lors des COPASS et PSAD

PÔLE EMPLOI

Un référent Pôle Emploi a été nommé au sein de la Mission Locale, ainsi qu'un référent Mission Locale au sein de Pôle Emploi, permettant de faciliter les échanges sur les situations et une meilleure circulation de l'information.

FORMATION DE LA RÉGION

La Région complète l'offre de formation professionnelle en présentiel par une offre ciblée de formation à distance « e-formation ». De plus, depuis 2021 une offre de formation est également accessible en ligne « formation 100% Distance ».

LE COPASS

Le nouveau PRF2019-2022 a créé une nouvelle instance d'animation territoriale : le COPASS (Comité Passerelle). Cette instance réunie la Région, les prescripteurs et les organismes de formation (actions pré-qualifiantes). Sa fréquence est d'une fois par mois en moyenne.

L'objectif des COPASS est :

- De sécuriser les parcours des stagiaires entrés dans les actions pré-qualifiantes (éviter les ruptures ; faciliter le lien entre le pré-qualifiant et le qualifiant ; examiner les situations à la sortie...)
- D'améliorer la culture commune et de favoriser la professionnalisation des acteurs

Création également en 2021 des flash formations réunions en visio tous les 15 jours avec les prescripteurs et OF afin d'échanger sur les formations à venir.

NOUVEAUX DISPOSITIFS EN 2020 ET POURSUITE 2021

Deux nouveaux dispositifs voient leur apparition fin 2019 début 2020.

Prépa apprentissage financée par le plan d'investissement dans les compétences, doit permettre à des jeunes, aujourd'hui insuffisamment préparés, de réussir leur entrée en apprentissage. Poursuite de ce dispositif en 2021 qui s'est élargie également avec le CFA académie Lycée Monnerville.

Déclic Formation dans le cadre du PRF à destination d'un public mineur dont l'objectif est de retrouver une motivation, une envie d'apprendre pour envisager une entrée en formation, un emploi ou un retour scolaire. Arrêt de ce dispositif en 2021.



Chiffres clés

228
Situations formation

209
Jeunes

53%
Sans qualification

Les principales mesures

En nombre de situations

59
Qualif Pro
Action certifiante

42
Projet PRO

7
DECLIC



LE LOGEMENT

Inscrit depuis 2009 au sein de la Mission Locale, le service logement a pour mission spécifique d'informer, d'orienter et de lever les freins concernant l'accès au logement.

LES ACTIONS DU SERVICE LOGEMENT

Informer les jeunes sur les conditions d'accès au logement, les différents types d'hébergements...

- Orienter vers les logements ou hébergements auxquels ils peuvent prétendre,
- Favoriser la mise en œuvre du projet professionnel,
- Favoriser l'insertion sociale par l'accès au logement,
- Accompagner dans les démarches administratives,
- Préparer et accompagner au (re)logement autonome,
- Favoriser la maîtrise de leur budget,
- Proposer une médiation voire de la négociation quand la situation s'y prête,
- Animation d'information collective

GESTION D'UN PARC LOCATIF (ALT)

10 appartements (meublés et équipés) dont 6 studios et 4 T2, ayant pour objectif principal l'accès à l'autonomie par le biais du logement combiné à un accompagnement renforcé. La

durée de ces hébergements est limitée à un an maximum et une participation forfaitaire est demandée en fonction du type de logement.

MEMBRE DE LA COMMISSION SIAO

Une convention entre la Mission Locale et le Service Intégré d'Accueil et d'Orientation permet, d'une part de constituer des évaluations sociales obligatoires avant tout passage en commission pour les jeunes de moins de 25 ans non scolarisés, et d'autre part de représenter la Mission locale au sein de cette organisation. Celle-ci a pour objectif de regarder chaque demande d'urgence logement dans sa globalité et de proposer la solution d'orientation la plus adaptée.

10
Appartements

156
Jeunes accompagnés

70 dont 27 de la ML
Évaluation SIAO (- de 25 ans)

LA MOBILITÉ

Le réseau de transports en commun dans le département est peu développé et la mobilité reste un frein majeur à l'insertion professionnelle.

La Mission Locale du Lot s'est doté de compétences mobilité internes et bénéficie des actions partenariales complémentaires.

- Achat de tickets de transport Lio pour les jeunes les plus éloignés géographiquement des centres urbains et des bassins d'emplois
- Mobilisation du Fonds d'Aide aux Jeunes (co-financement du permis de conduire et du BSR à hauteur de 14000€ pour l'année 2021)
- Action permis collectif co-financé par le Département (8 jeunes)

- Mobilisation de l'offre mobilité de l'AHJQ (mise à disposition de véhicules, diagnostic mobilité...)
- Des simulateurs de conduite sont mis à disposition des jeunes sur les ateliers mobilité
- Une action « préparation au code de la route » à destination des publics RSA est dispensée à la ML
- Mobilisation de bourses mobilité de 500€ dans le cadre du projet « Quartiers d'Été » à destination de 14 jeunes issus des quartiers



LA SANTÉ

Le service santé de la Mission Locale du Lot avec le soutien de l'ARS contribue à améliorer l'état de santé des jeunes de 16 à 25 ans.

ATELIERS SANTÉ	ACTIVITÉS SPORTIVES	INFORMATIONS COLLECTIVES	BILANS DE SANTÉ	AFFILIATIONS
15	20	22	109	332

LES ATELIERS CUISINE

La Mission locale en partenariat avec l'habitat jeunes en Quercy proposent aux jeunes de s'initier aux plaisirs de la confection de menus équilibrés, sous leur encadrement.

L'hygiène, le comportement dans une cuisine, l'équilibre alimentaire, le travail collectif, la parité, la répartition des tâches, le temps de partage, assis et à table... font partie des notions que transmettent les encadrants.

LES ATELIERS SPORT

Le sport peut jouer un véritable rôle éducatif et favoriser le lien social. Il contribue à rassembler autour de mêmes valeurs le respect de l'autre, la tolérance, la solidarité, l'intégration, l'égalité entre les femmes et les hommes : toutes ces valeurs se retrouvent dans l'apprentissage des règles de comportement et de vie en société qui accompagnent l'enseignement du geste sportif.

Nous avons notamment proposé : Canoé kayak, Badminton, Basket, Futsal, squash, Tennis Padel...

PARCOURS SANTÉ JEUNES

La Mission Locale travaille en partenariat avec la CPAM, le centre d'examen de santé et le service social de la CARSAT afin de proposer aux jeunes accompagnés une offre de

services combinant :

- Une information sur l'accès aux droits et la santé au travail,
- L'affiliation à la sécurité sociale et l'ouverture des droits.
- La possibilité de passer un bilan de santé gratuit.



LA MOBILITÉ EUROPÉENNE

La mobilité Européenne est un vecteur d'accélérateur d'insertion pour tout jeune bénéficiant de cette expérience. La découverte d'autres modes de fonctionnement sont autant d'atouts que chaque jeune peut réinvestir dans sa vie professionnelle et personnelle.

Public cible

Jeunes de 18 à 25 ans inscrits à la Mission Locale. Aucun critère de niveau de langue étrangère, de niveau de qualification ou financier ne sera pris en compte pour la sélection des candidats.

Destinations en 2021

- Malte 1 mois - juin 2021 : 6 jeunes
- Danemark 3 mois - septembre - décembre 2021 : 1 jeune.

Objectif principal

Renforcer les capacités des jeunes à s'insérer professionnellement et socialement grâce à une expérience de mobilité européenne

Objectifs spécifiques

- Acquérir de nouvelles compétences professionnelles
- Développer des compétences

transversales nécessaires à l'insertion sur le marché du travail : mobilité géographique, capacité d'adaptation, communication

- Développer son autonomie tant dans la sphère personnelle que professionnelle
- Amélioration des compétences linguistiques
- Découverte culturelle
- Développer sa confiance en soi en réalisant un projet innovant avec des temps collectifs et des temps individuels

Partenaires

En France :
Région Occitanie
Parcours le monde
Les Polyglottes
CCI - Purple campus

A l'étranger :
Paragon Europe (Malte)

Focus sur les profils des jeunes avant leur séjour à Malte

Jeunes	Niveau d'études	Projet/ Domaine professionnel d'intérêt	Situation	NEET	Stage
Jaouen, 23 ans	Licence	Etudes management du sport/ coach sportif	Garantie Jeunes/ DE	oui	Vente et réparation de vélos
Dorian, 19 ans	IV - Bac pro	Vente équipements sportifs (sans expérience)	Garantie Jeunes/ DE	oui	Vente équipements sportifs
Marine, 20 ans	Sans diplôme	Tourisme (sans expérience)	Garantie Jeunes/ DE	oui	Accueil et guide touristique musée
Thomas, 18 ans	Sans diplôme	Livraison/ logistique	Garantie Jeunes/ DE	oui	Gestion de stock
Miguel, 18 ans	Sans diplôme	Vente automobile (sans expérience)	Garantie Jeunes/ DE	oui	Vente et location véhicules
Baptiste, 19 ans	Sans diplôme	Service en restauration	Garantie Jeunes/ DE	oui	Service en restauration

À LA SUITE DU SÉJOUR À MALTE...

Jaouen

A eu envie de repartir à la suite du projet. En contrat comme coach sportif vélo en Espagne depuis Mars 2022.

Dorian

A souhaité se réorienter, ne souhaite plus travailler dans la vente. En emploi CDD depuis aout 2021, brancardier.

Marine

A confirmé son projet autour du tourisme et grâce à l'amélioration de son niveau d'anglais avec cette expérience, en emploi CDI depuis le avril 2022, réceptionniste en hôtellerie.

Thomas

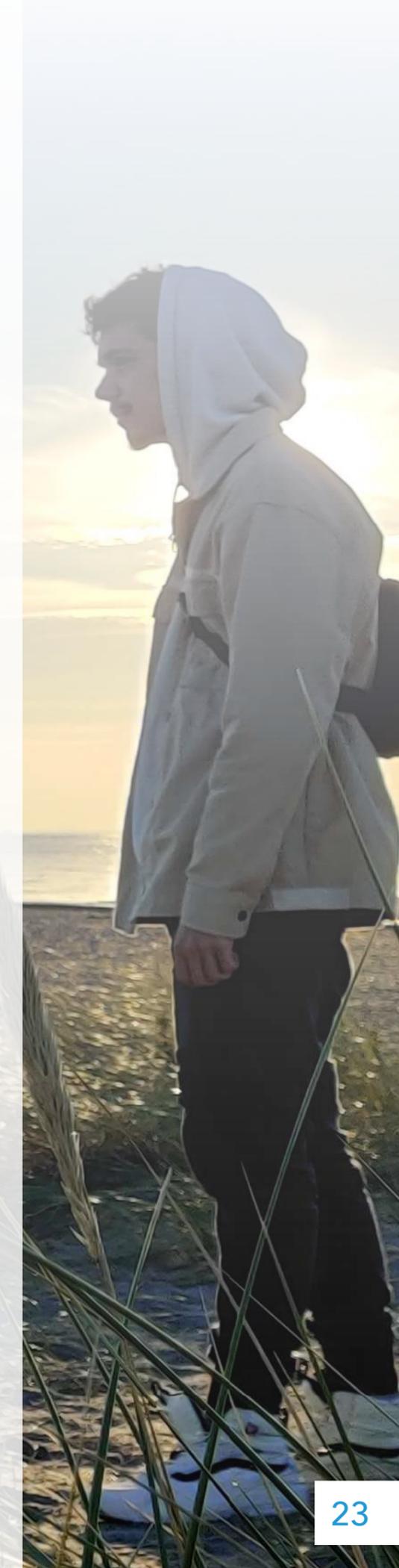
A eu une expérience en livraison et souhaitait continuer dans cette voie. Engagé sur une formation qualifiante CACES / gestion de stocks.

Miguel

À 18 ans, aucune expérience en emploi, projet de vente automobile. En formation qualifiante vendeur-conseils en magasin.

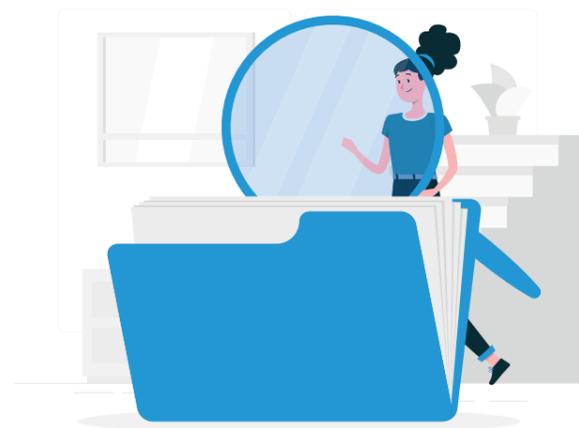
Baptiste

Expérience en service, souhaitait confirmer son projet dans des établissements de standing. CDD saisonnier à la suite du projet puis réorientation, formation domaine animalier.



LE FONDS D'AIDE AUX JEUNES

Le fonds d'aide aux jeunes (FAJ) est un dispositif Départemental destiné aux jeunes adultes en grande difficulté sociale, âgés pour la plupart entre 18 et 25 ans. Le Fonds d'Aide aux Jeunes se situe au plus près des besoins des jeunes et s'inscrit dans une démarche d'accompagnement du parcours d'insertion.



s'engager seuls dans le passage du permis, des actions « permis co » sont proposées. Ces actions groupées permettent aux usagers de gagner en confiance et de lever le frein de la mobilité pour une insertion réussie. L'aide FAJ pour les jeunes en conduite collective est de 800€/jeune.

Il implique des visites entreprises, une intervention de la Ligue contre la Violence Routière, de l'engagement bénévole auprès d'associations, des rencontres avec les professionnels (assurances, gendarmerie...). Tous les aspects de ce permis collectif ont pour objectif de rendre les jeunes pleinement acteurs et citoyens de la route.

En parallèle des enseignements théoriques et pratiques, l'auto-école partenaire propose des modules annexes afin que les « élèves » soient des conducteurs citoyens. Les bénéficiaires participent à des informations collectives réalisées par des assureurs, la gendarmerie, le CSAPA...

LES AIDES EN URGENCE

- Aides aux besoins de première nécessité (hygiène, alimentation, vêture)
- Aides à l'hébergement (foyers, CHRS)
- Aides à la mobilité (mise à disposition de véhicules)
- Aides à la citoyenneté (renouvellement d'une pièce d'identité).

LES AIDES À L'INSERTION

- Aides à l'achat d'équipement professionnel
- Soutien aux frais de déplacement professionnel ou de formation
- Aides à la mobilité (réparation, assurance, acquisition, permis A et B, BSR...)
- Aides à la santé (mutuelle, déplacement pour RDV médical)

BOURSES MOBILITÉ (PERMIS COLLECTIF)

La ML46 en lien avec le Département propose une possibilité nouvelle d'aide à l'apprentissage de la conduite. Pour certains jeunes qui ressentent des appréhensions à

42
Dossiers FAJ
insertion

Montant versé
14 058 €

OBTENTION
DU PERMIS
EN COURS

8

80
Dossiers FAJ
urgences

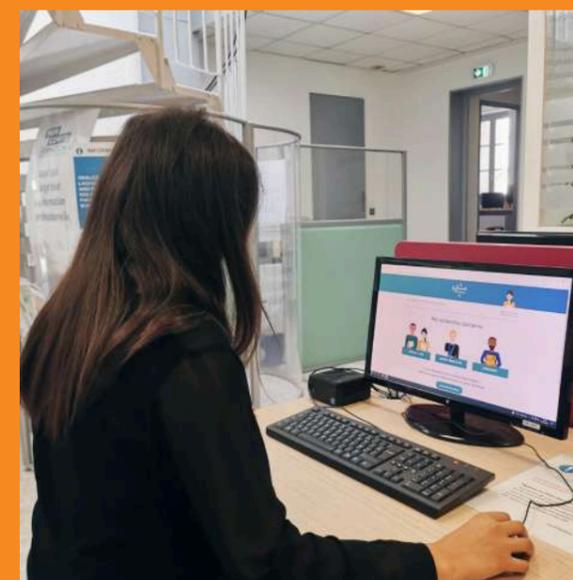
Montant versé
9 420 €

OBTENTION
DE L'EXAMEN
DU CODE À
CE JOUR

3

LA BOUSSOLE DES JEUNES

La Boussole des Jeunes est une plateforme numérique pour les jeunes de 16 à 30 ans, qui leur permet d'accéder en quelques clics à des services ou dispositifs qui existent dans leur département pour répondre à leur besoins.



CRÉATION DE LA THÉMATIQUE SANTE BIEN ETRE

9 partenaires mobilisés pour 30 offres de services accessibles sur tout le département.

CONTINUITÉ DU DÉPLOIEMENT DES THÉMATIQUES EMPLOI ET LOGEMENT.

EMPLOI : 19 partenaires pour une centaine d'offres de service

LOGEMENT : 10 partenaires pour 20 offres. Communication autour de 4 axes principaux :

- Campagne numérique sur les réseaux sociaux
- Campagne d'affichage dans les lieux stratégiques du département + aubus
- Distribution de goodies
- Développement du réseau des ambassadeurs de la Boussole (EPCI - DSDEN - associations jeunesse - EFS...).

Réflexion autour de la scission EMPLOI-FORMATION pour création d'une 4ème thématique FORMATION.



LE PAEJ

Porté par la Mission Locale depuis janvier 2005, le PAEJ est un espace d'accueil, d'écoute, de soutien, de sensibilisation, d'orientation et de médiation aux contact des jeunes Lotois exposés à des situations à risque, et de leur entourage adulte.

PUBLIC CIBLE

Le PAEJ s'adresse aux adolescents et jeunes majeurs âgés de 12 à 25 ans qui rencontrent des problématiques variées :

- Familiale,
- Souffrance psychologique,
- Vie affective et sexuelle,
- délinquances,
- Vie sociale et relationnelle,
- Insertion socio-professionnelle,
- Insertion scolaire,
- Addiction/ consommation,
- Somatique,
- Justice.

ORGANISATION DU PAEJ 46

L'accueil est organisé pour permettre un accès sans condition, de manière gratuite et anonyme.

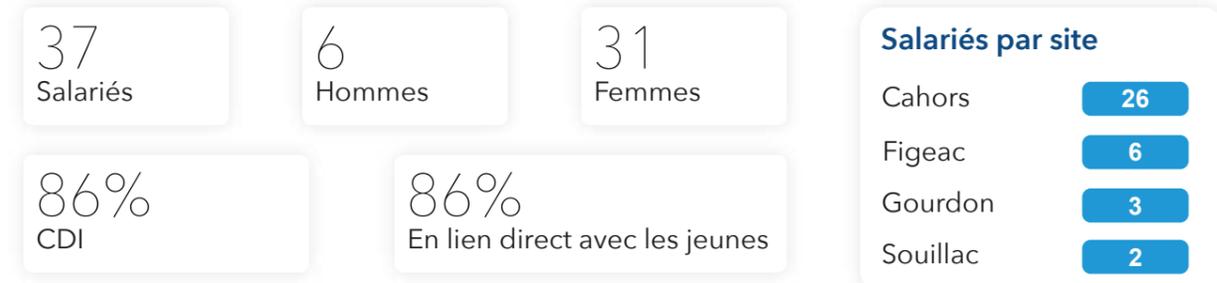
L'équipe est constituée d'une psychologue et d'une médiatrice sociale. Leur rôle est de permettre aux jeunes d'exprimer leur mal être, et de retrouver une capacité d'initiative et d'action. La structure PAEJ n'est pas un lieu d'intervention médicale ou sociale, elle ne propose pas de thérapie, de soin médicalisé, de prises en charge prolongées. Elle est uniquement le relais entre le jeune et les structures de droit commun.

La permanence principale du PAEJ se situe à Cahors. D'autres permanence s'effectuent également sur le Département du Lot avec notamment des permanences mobiles rendues possible grâce à l'acquisition d'un van.



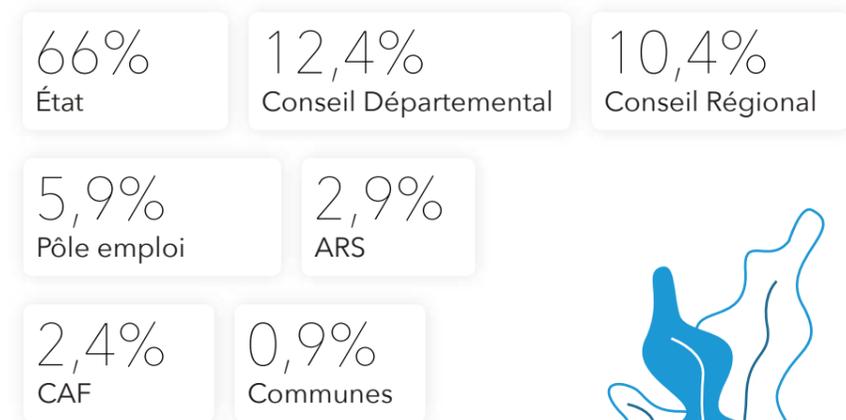
BILAN RH

Au 31/12/2021



Métier	Total
Assistant informatique	1
Assistante de gestion	1
Chargé de mission	1
Chargé Relation Entreprise (CRE)	2
Chargées d'accueil et administratif	6
Conseillers niveau 1	22
Directeur	1
Psychologues	2
Responsable de secteur	1

Convention socle



PERSPECTIVES 2022

Mise en œuvre du Contrat Engagement Jeune

Plan de formation 2022

PIC invisibles avec démarches d'aller vers / repérer

Ouverture de permanence sur Montcuq, Lalbenque et au sein de l'École des métiers, partenariat CIAS Figeac.

Plan de communication avec nouveau flyers et affiches Mission Locale

Déploiement du van

Tour du Lot des entreprises cadre Tour de France en vélo

Renforcement de la plateforme mobilité avec le Crédit Agricole + Caisse d'Épargne

Réponse à l'appel à projet CEJ jeunes en rupture sur un principe de consortium avec structures d'hébergement lotoises

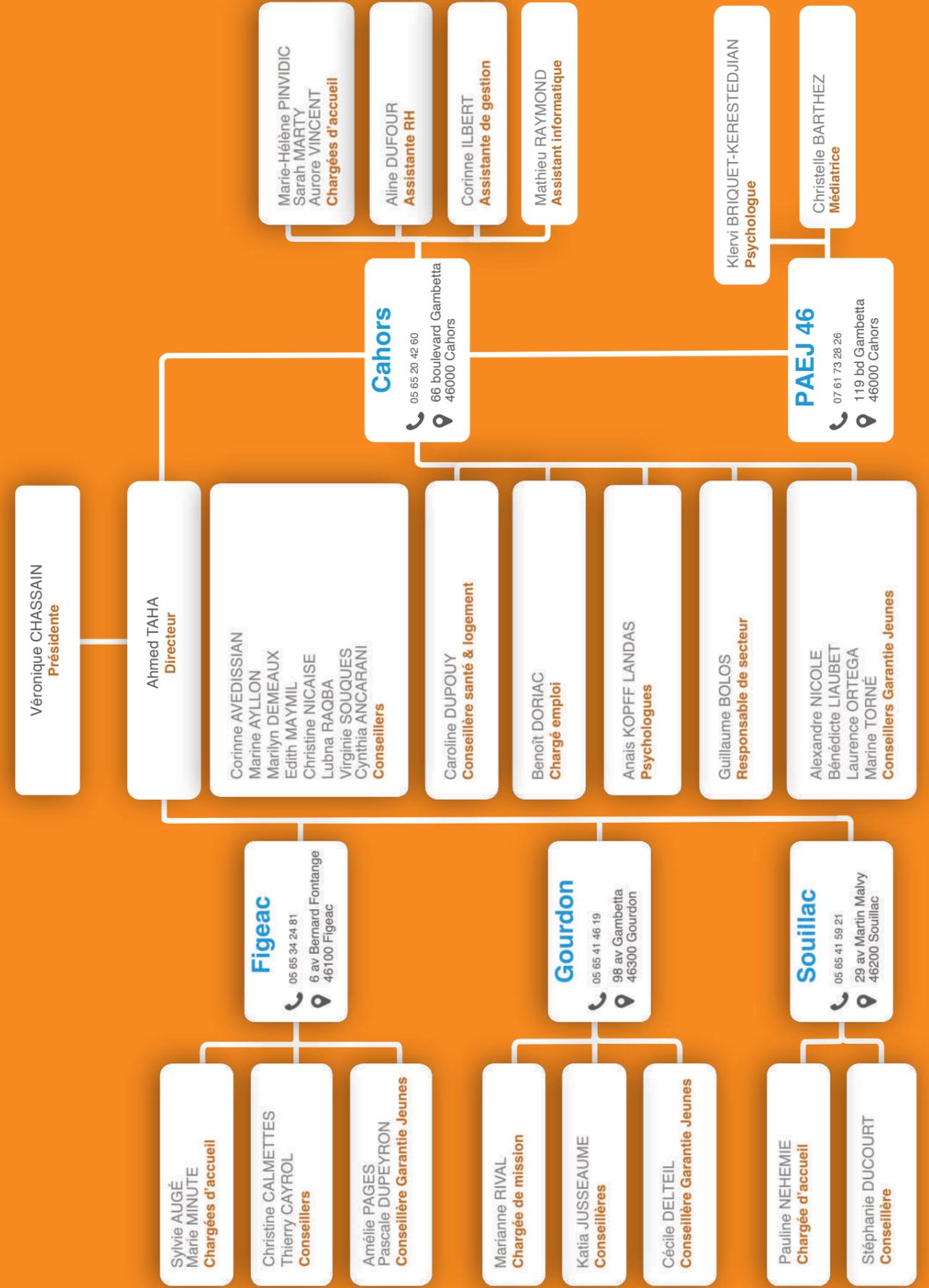
Création d'un outil de cartographie GeoMilo en partenariat avec la ML du 31

Festivités des 40 ans du réseau des Missions Locales

Partenariat Union des Entreprises Lotoises mentoring



Organigramme 2021 Mission Locale du Lot



CAHORS

📍 66 bd Gambetta
46000 Cahors
☎ 05 65 20 42 60

Puy L'Evêque

📍 MSD, 14 rue des platanes,
lieu dit le Roulier
46700 Puy L'Evêque
☎ 05 65 20 42 60

Montcuq

📍 23 All. des marronniers,
46800 Montcuq-en-Quercy-Blanc
☎ 05 65 20 42 60

Lalbenque

📍 38 Pl. de la Bascule,
46230 Lalbenque
Dans les locaux de la MSAP
☎ 05 65 20 42 60

GOURDON

📍 98 av Gambetta
46300 Gourdon
☎ 05 65 41 46 19

Cœur de causse

📍 8 Grande Rue du Causse
46240 Cœur de Causse
☎ 05 65 41 46 19

Salviac

📍 2 Place Marie
Sudres
46340 Salviac
☎ 05 65 41 46 19

SOUILLAC

📍 29 av Martin
Malvy
46200 Souillac
☎ 05 65 41 59 21

Martel

📍 9 Maison France Service
Avenue de Nassignon
46600 Martel
☎ 05 65 41 59 21

Gramat

📍 MSD
Place de la Halle
46500 Gramat
☎ 05 65 41 59 21

Vayrac

📍 Place Luctérius au sein
des locaux du Trésor
public 46110 Vayrac
☎ 05 65 41 59 21

FIGEAC

📍 6 av Bernad Fontanges
46100 Figeac
☎ 05 65 34 24 81

Lacapelle-Marival

📍 Rue du Chateau
46220 Lacapelle-Marival
Dans les locaux de la Mairie
☎ 05 65 34 24 81

Saint-Céré

📍 4 place Gambetta
46400 St Céré
☎ 05 65 34 24 81

Bretenoux

📍 22 av de la libération
46130 Bretenoux
☎ 05 65 34 24 81

MISSION LOCALE DU LOT

📍 66 bd Gambetta
46000 Cahors
☎ 05 65 20 42 60

✉ contact@ml46.fr
📘 @mission.localedulot
📷 @missionlocale46

